

RECOMMANDATIONS

I-A L'ENDROIT DES ETATS MEMBRES DU G5 SAHEL

1. **Ajouter** systématiquement dans l'avis de recrutement que les candidatures féminines sont encouragées et **préciser** leur valeur ajoutée ;
2. **Informer** les femmes du recrutement à travers une stratégie de recrutement qui vise les écoles et les villages avec l'appui d'organisations féminines et à travers l'organisation de journées portes ouvertes notamment semaines de l'armée ;
3. **Diffuser** les informations liées au recrutement à la radio et en langue locale pour mieux atteindre les femmes en milieu rural ;
4. **Analyser** les critères et conditions de recrutement en fonction du genre ;
5. **Renforcer** les capacités des commissions de recrutement sur la dimension genre et les préjugés inconscients ;
6. **Alléger et éliminer** les mesures restrictives pour les femmes ;
7. **Permettre** le recrutement direct pour les niveaux supérieurs (recommander aux chefs d'Etats)
8. **Intégrer** la dimension genre dans la formation au pré déploiement et au cours de la formation continue ;
9. **Assurer**, avec le soutien des partenaires techniques et financiers, des formations spécifiques aux femmes sur leadership et développement personnel ;
10. **Intégrer** systématiquement le personnel féminin remplissant les critères dans toutes les formations à tous les niveaux ;
11. **Former** les recruteurs et les instructeurs des FDS sur la sensibilité au genre ;
12. **Développer** un pool de formateurs du G5 Sahel spécialisées dans le genre ;
13. **Mener** une réflexion sur la possibilité d'augmenter les chances des femmes d'accéder aux hautes études militaires et policières ;
14. Promouvoir les actions de sensibilisation contre la discrimination et harcèlement au travail ;
15. **Insérer** dans les textes règlementaires des FDS des dispositions disciplinaires contre les harcèlements et abus sexuels
16. **Créer** une structure fonctionnelle de counseling, d'orientation et de prise en charge des victimes de harcèlements et d'abus sexuels, rattachée à l'action sociale et aux services en charge de la protection de la femme ;

17. **Impliquer** les femmes des FDS dans les prises de décisions au niveau stratégique, opérationnel et tactique ;
18. **Mettre** en place de points focaux genre dans toutes les unités ;
19. **Encourager** la mise en place des crèches au niveau des cantonnements militaires pour permettre aux femmes de mener à bien leurs missions ;
20. **Garantir** certaines commodités adaptées aux femmes (toilettes, logements, habillement, etc.) ;
21. **Sensibiliser** les acteurs religieux, les organisations de la société civile, les femmes à travers des rencontres directes
22. **Utiliser** les réseaux sociaux pour sensibiliser les jeunes filles dans les métiers des armes et la police.

II-A L'ENDROIT DU G5 SAHEL

Pour le Comité Défense et Sécurité (CDS) :

1. **Insérer** dans les curricula de formations des écoles du G5 Sahel (Collège de Défense, Académie régionale de police, Collège Sahélien de Sécurité, etc.) les modules genre ;
2. **Présenter** les résultats des travaux à la prochaine réunion du CDS et les inciter à mettre en œuvre ces recommandations ;
3. **Assurer** le suivi de ces recommandations au cours de chaque CDS ;
4. **Instaurer** la tolérance zéro en matière de harcèlement sexuel ;
5. **S'assurer que** les conditions d'accès des femmes en uniforme aux écoles du G5 Sahel permettent la participation systématique des femmes ;
6. **Intégrer** dans les textes du G5 Sahel, en particulier dans le recrutement des structures de défense et sécurité, une approche genre.

Pour le Secrétariat Permanent :

1. **Créer** un bureau genre du G5 Sahel
2. **Mener** des études dans chaque pays pour identifier les obstacles à l'accès au recrutement des femmes ;
3. **Développer** des outils pour l'intégration du genre dans les FDS, en collaboration avec les Etats membres et les PTF ;
4. **Constituer** un comité de suivi de ces recommandations composées des participant-e-s de cet atelier ;
5. **Créer** un réseau de dialogue des participant-e-s à cet atelier pour continuer la réflexion ;

6. **Initier** un réseau de femmes en uniforme du G5 Sahel à partir du noyau de participantes de l'atelier ;
7. **Reconnaitre et récompenser** les femmes et les hommes des FDS champions du genre au sein des pays du G5 Sahel ;
8. **Faire un plaidoyer** de haut niveau auprès des dirigeants politiques pour encourager l'enrôlement des femmes dans les structures du G5 Sahel ;
9. **Soutenir** le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre les Etats membres du G5 Sahel et au-delà pour promouvoir les femmes dans les FDS ;
10. **Associer** la Plateforme des Femmes et des Jeunes du G5 Sahel pour promouvoir le recrutement des femmes dans les FDS des Etats membres du G5 Sahel ;
11. **Mettre en valeur** les cas de réussite des femmes en uniforme du Sahel pour servir de modèles afin de susciter des vocations à intégrer les FDS (à travers les réseaux sociaux, en personne dans les écoles, etc.).
12. **Vulgariser** des textes sur les droits de la femme dans les structures des FDS.

III-A L'ENDROIT DES PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

1. **Appuyer** les Etats Membres et les structures du G5 Sahel pour mettre en œuvre ces recommandations ;
2. **Proposer** des projets à impact rapide pour la promotion du genre.